



Colloque régional à Montpellier le jeudi 13 mars 2014 (19h30)

La chirurgie ambulatoire, dont l'objectif est de permettre le retour à domicile du patient le jour même de son intervention, offre une alternative à l'hospitalisation complète. Elle fait partie intégrante de la Stratégie nationale de santé lancée par le gouvernement . L'a DGOS (Direction générale de l'offre de soins, ministère de la Santé) pilote d'ailleurs la renaissance du Comité de pilotage de la chirurgie ambulatoire.

Une récente étude pilotée par la DGOS et la MSA, organisme de protection sociale obligatoire des salariés et exploitants du secteur agricole, montre que dans les territoires ruraux, à l'inverse des villes, la population présente une moindre prise en charge en chirurgie ambulatoire, globalement 30% de moins, et jusqu'à 10% pour les actes plus complexes comme la hernie en ambulatoire (étude présentée le 20 janvier lors du Comité de pilotage de la chirurgie ambulatoire).

Écrit par URPS Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon
Jeudi, 30 Janvier 2014 12:25 -

Consciente de cette inégalité d'accès aux soins, l'URPS Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon a réuni un groupe de travail regroupant des médecins spécialistes et des généralistes qui ont analysé les freins à ce type de prise en charge.

Ce groupe souhaite apporter des réponses pratiques, complémentaires, telles que :

- mettre en place des systèmes d'alertes efficaces utilisant les moyens modernes de communication ;

- baliser le parcours du patient, dès sa sortie, sur la base de protocoles interprofessionnels, pour assurer sécurité et continuité des soins.

Une attention particulière sera donnée aux relations avec les MSP (Maisons de Santé Pluriprofessionnelles) situées de fait dans les zones rurales.

>> L'URPS Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon organise un colloque régional le jeudi 13 mars 2014

, avec la présence d'un grand nombre d'acteurs de la prise en charge, afin de concrétiser ces différents outils

(URPS Médecins Libéraux, Pharmaciens, kinésithérapeutes, infirmiers, Maisons de santé pluridisciplinaires, CME privée, Fédération de l'Hospitalisation Privée, Agence Régionale de Santé, MSA du Languedoc-Roussillon).

Jeudi 13 mars 2014 à 19h30

Maison des Professions Libérales, 285 rue Alfred Nobel, 34000 Montpellier

Tél. 04 99 52 44 99 · unionlr@urpsml-lr.org · www.urpsml-lr.org

A propos de

L'URPS Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon

L'Union Régionale des Professionnels de Santé - Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon représente les 6000 médecins libéraux en exercice dans la Région. Elle a succédé à l'URML dans le cadre de l'application de la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires). Elle participe notamment à la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé, à l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins ainsi qu'à l'organisation de l'exercice professionnel, en ce qui concerne par exemple la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice.

L'URPS

entretient des contacts étroits avec l'ensemble des acteurs de la santé, en premier lieu avec l'Agence Régionale de Santé, ainsi qu'avec le Comité du Développement Durable en Santé.